

<i>Référence dossier :</i>	<b>DESCRIPTION DE LA DEMANDE</b>
<b>N° DP 077 243 20 00018</b>	Déposée le : <b>07/02/2020</b>
<b>Commune de LAGNY-SUR-MARNE</b>	Par : <b>Monsieur MICHALSKI VINCENT ARNAUD FRANCOIS</b>
	Demeurant à : <b>100 RUE SAINT DENIS 77400 LAGNY-SUR-MARNE</b>
	Sur un terrain sis : <b>9 RUE DES SOURCES</b>
	Réf. cadastrale : <b>AM 710</b>

**ARRETE N°20U0049  
de NON-OPPOSITION  
d'une DECLARATION PREALABLE  
Délivrée par le Maire au nom de la commune**

**Le Maire de LAGNY-SUR-MARNE,**

Vu la demande de déclaration préalable présentée le 07/02/2020 par Monsieur MICHALSKI VINCENT ARNAUD FRANCOIS demeurant au 100 RUE SAINT DENIS 77400 LAGNY-SUR-MARNE :

- Sur le terrain situé au 9 RUE DES SOURCES 77400 LAGNY-SUR-MARNE
- Pour une demande de remplacement de la clôture avec création d'un portail

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L421-1 et suivants et R421-1 et suivants ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 13/09/2018 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 26/06/2007 soumettant à déclaration les clôtures sur tout le territoire communal ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 24/06/2014 soumettant à déclaration les ravalements sur tout le territoire communal ;

Vu les pièces complémentaires fournies en date du 02/03/2020 ;

Vu l'avis Favorable de D.S.T. Gestionnaire de la Voirie en date du 26/02/2020 ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1 : La déclaration préalable fait l'objet d'une décision de NON OPPOSITION.**

**Fait à LAGNY-SUR-MARNE,**

**Le 06/03/2020**

**Monique CAMAJ,**



**Adjointe déléguée à l'Aménagement  
Urbain, Environnement, et aux  
Actions Locales liées au  
Développement Durable**